

Annexe 1 : Densification et Centralités

Les documents orientant l'urbanisation, notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), posent le principe de lutter contre l'étalement urbain. Il en résulte la nécessité d'une **densification**.

Comment réaliser cette densification ?

Celle-ci semble, entre autres, passer par la réalisation de **Centralités** aisément accessibles et associant les services nécessaires à une vie agréable des résidents et un habitat d'une densité et de caractéristiques fixées en fonction des spécificités du territoire.

Ces centralités vont donc être de périmètres et de fonctionnalités différents suivant le territoire sur lequel elles rayonnent.

On peut distinguer :

- . **Centralité Métropolitaine**. Elle concerne bien entendu, les Grenoblois mais aussi tous les métropolitains,
- . **Centralités communales**
- . **Centralités de quartier** ou de secteur.

Cela étant, restent à déterminer :

- . Ce que l'utilisateur souhaite trouver dans ces centralités,
- . L'attractivité de la centralité,
- . Son fonctionnement,
- . Son accessibilité.

Ces différents points et d'autres méritent débat, notamment sur les services que souhaitent les habitants, en fonction de la distance et des moyens nécessaires de les atteindre.

Henri de Choudens, Groupe de Travail Périmètre